

Le steamer *Lady Head*, durant l'année dernière, a été transféré du service des phares de la Nouvelle-Ecosse à Québec et chargé de protéger nos pêcheries sous le commandement du Capitaine Lavoie. Le rapport de l'agent expliquera les services de ce steamer.

On verra en parcourant le rapport de l'agent stationné à Halifax que le bateau à vapeur *Newfield* a fait l'année dernière le transport de l'huile et des approvisionnements aux phares et sifflets d'alarme de la Nouvelle-Ecosse, et à ceux du Nouveau-Brunswick situés dans la baie de Fundy. On trouvera dans le rapport de l'agent un relevé des voyages de ce steamer.

Le vapeur *Glendon*, qui avait pour mission de protéger nos pêcheries durant l'année 1875, mais qui ne convenait guère à ce service, a été transféré à l'agence d'Halifax où il a été employé à transporter le charbon destiné aux sifflets d'alarme, les provisions pour les phares, à faire le service des bouées dans le port d'Halifax, et à d'autres usages. Le capitaine Brown, M. R., qui a transporté en septembre dernier des approvisionnements à l'île St. Paul, dit, comme on peut le voir par le rapport de l'agent, que le *Glendon* est un bateau très-propre au service maritime ; mais que vû le mauvais état de sa chaudière, sa vitesse n'a pas dépassé cinq nœuds. On pourra trouver dans le rapport de l'agent à Halifax un résumé des voyages de ce steamer.

Le steamer *Sir James Douglas*, employé par le département dans la Colombie-Britannique, a fait le service des phares et des bouées de ce pays ; de plus, il a fait le transport des explorateurs chargés du chemin de fer du Pacifique, et approvisionné les différentes stations de la côte.

On trouvera dans le rapport de l'agent stationné à Victoria, Annexe No. 6, un relevé des services accomplis par ce vapeur pendant l'année fiscale expirée le 30 juin dernier.

Le vapeur *Richelieu*, autrefois sous le contrôle de la Maison de la Trinité de Montréal, a été transféré aux commissaires du havre de Montréal, et le gouvernement n'a plus aucune dépense à faire pour son entretien.

En avril dernier le Département a passé un contrat de \$50,000 avec M. E. W. Sewell, constructeur de navires à Lévis, Québec, pour la construction d'un navire capable de tenir ouverte, durant l'hiver, une communication entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme.

Ce navire, nommé le *Northern Light*, a été construit à Lévis, l'année dernière, gréé pour ce service spécial, et envoyé le 4 décembre à Charlottetown. Ce steamer est construit d'épinette rouge, d'orme de montagne, de bois des Antilles et de pin blanc, sous la surveillance spéciale du Lloyd anglais, classe A, pour dix ans.

Il doit, d'après les conventions, faire quinze nœuds à l'heure en eau calme. Il est aussi fait de manière à pouvoir porter secours et remorquer les vaisseaux échoués